
Les systèmes de classification et l'informatisation des collections : enjeux et dérives¹

YVES BERGERON

Abstract

The introduction of computers into the museological milieu has created a great upheaval in collections management. To an ever increasing extent, the free exchange of information in national data bases as well as the appearance of digital photography of works and objects allows users virtual access to collections and storage areas in museums. Computerization ensures an ever increasing control and follow-up of the location of works and objects in a museum.

In this ideal world of computerization, how can users find their way around? For the moment, the primary difficulty is that large computer data bases are not user friendly. A thornier issue is the problem of data standardization at a point when, in an ideal world, all museums should adopt the same language and the same rules. It is in this spirit that several museums adopted the nomenclature system developed by Robert G. Chenhall in 1978. In this article, the author retraces the steps that led several museums to adopt the Chenhall system and identifies the pitfalls owing to the failure to understand the hierarchical system used to classify this data.

Résumé

L'entrée de l'informatique dans le milieu muséologique a entraîné un bouleversement de la gestion des collections. La libre circulation de l'information dans les bases de données informatiques nationales ainsi que l'apparition de la photographie numérique des œuvres et des objets permettent un accès de plus en plus grand de même qu'un accès virtuel aux collections et aux réserves des musées. Sur le plan matériel, l'informatisation assure de plus en plus le contrôle et le suivi des mouvements des œuvres et objets des musées.

Dans ce monde idéal de l'informatisation, comment les utilisateurs s'y retrouvent-ils? Pour l'instant, la première difficulté qu'ils rencontrent consiste en la non-convivialité des grandes bases de données informatiques. Plus épineux encore s'avère le problème de la normalisation des données au moment où, dans un monde idéal, tous les musées devraient adopter le même langage et les mêmes règles. C'est dans cet esprit que plusieurs musées ont adopté le système de nomenclature développé par Robert G. Chenhall en 1978. Dans cet article, l'auteur retrace le cheminement qui a conduit plusieurs musées à adopter le système de Chenhall et relève les pièges qu'entraîne l'incompréhension thématique de ce système hiérarchisé de l'information.

Depuis que les ordinateurs ont fait leur entrée dans l'univers des musées, certaines pratiques professionnelles se sont complètement transformées. La gestion des collections notamment occupe de plus en plus de place dans les structures organisationnelles. Dans cette perspective, les archivistes de collections prennent le

relais des conservateurs pour tout ce qui a trait aux contrôles et aux mouvements des œuvres et des objets de collections. Par conséquent, les conservateurs ne sont plus les seuls détenteurs de la mémoire du patrimoine muséologique. Il faut également souligner le fait que l'apparition de la photographie

numérique des œuvres et des objets permet aux conservateurs et aux chercheurs d'avoir en quelque sorte un accès virtuel aux collections et réserves des musées par le biais des réseaux informatiques. Conséquemment, il en va de même pour la recherche qui tend à se démocratiser soudainement par la libre circulation de l'information dans les bases de données informatiques nationales.

Bien sûr, ces perspectives d'avenir font rêver plus d'une personne. Les conservateurs, chargés de projets et réalisateurs voient tout à coup s'ouvrir devant eux ce patrimoine national qui, dans bien des cas, restait souvent d'accès difficile. Mais, au-delà des principes et des attentes des utilisateurs, on a souvent du mal à s'y retrouver dans ces réseaux informatiques. En fait, les difficultés sont multiples. La première difficulté rencontrée par les utilisateurs reste encore pour l'instant la non-convivialité des grandes bases de données informatiques. C'est le cas notamment du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), qui dessert les grands musées canadiens, ou du Système informatisé des artefacts (SIA) de Parcs Canada. Heureusement, ces bases de données font actuellement l'objet de révisions et devraient bientôt changer d'approche au profit d'interfaces graphiques. Quoiqu'il en soit, les archivistes, qui ont pu bénéficier de séminaires et de programmes de formation, restent pour l'instant les seuls à pouvoir véritablement accéder à l'information. Pour l'heure, les chercheurs doivent donc s'en remettre à eux pour poursuivre leurs recherches. Cependant, comme les archivistes ne peuvent répondre à toutes les demandes des conservateurs et des autres institutions muséologiques, plusieurs chercheurs contournent les bases de données informatiques et s'en remettent à leurs propres réseaux d'informatiques pour repérer les objets et les œuvres dont ils ont besoin. Comme ils ne peuvent y voir clair dans les fichiers informatiques, ils préfèrent encore arpenter les réserves à la recherche des œuvres ou des objets convoités.

Les bases de données hermétiques ont favorisé l'émergence de nouveaux logiciels plus souples. Ainsi, des bases de données développées dans les environnements Macintosh puis Windows sont apparues. Ces bases de données conviviales mais souvent limitées favorisaient l'ouverture et la démocratisation de l'information. Cependant, la résistance s'est rapidement fait sentir. Ainsi, nombreux ont été ceux qui se sont élevés contre cette approche, rétorquant qu'on venait une fois de plus de complexifier le problème en utilisant une seconde plate-

forme informatique avec des règles et des principes différents. Ce point de vue des gestionnaires de collections est resté valable mais il illustre aussi une volonté de ne pas voir apparaître de véritables changements. L'enjeu ici était simple. Le contrôle des technologies assurait le contrôle de l'information. Quoiqu'il en soit, on ne pouvait plus, dès cet instant, ignorer le fait qu'il existait d'autres solutions informatiques moins hermétiques et plus démocratiques.

Au-delà de cette première barrière que nous venons d'évoquer, les chercheurs se trouvent confrontés à une deuxième difficulté. Celle-ci, à mon avis, se révèle encore plus problématique que la précédente. Nous avons affaire ici au problème de normalisation des données. Comment s'y retrouver dans de grandes bases de données si ceux qui y ont inscrit l'information ne suivent pas les mêmes règles et n'appliquent pas la même rigueur méthodologique. Ceux qui ont utilisé des bases de données ont pu constater, par exemple, que les noms des artistes ou des fabricants ne sont pas toujours inscrits de la même manière. Alors, comment s'assurer qu'on a repéré toute l'information lorsqu'on a adressé une demande de repérage à la base de données?

Par ailleurs, en ce qui a trait à la dénomination des objets, les problèmes semblent encore plus fondamentaux. Il existe peu d'outils de référence qui fassent l'unanimité. En fait, on retrouve presque autant de systèmes de classification et de listes d'autorités qu'il y a de musées en Amérique du Nord. Dans cette perspective, comment peut-on deviner sous quels noms a été inscrit l'objet recherché? A-t-on utilisé un terme courant, un archaïsme, un régionalisme, un synonyme ou un nom scientifique?

Alors que la muséologie tente désespérément depuis quelques années de se définir comme une discipline scientifique avec ses règles, ses théories et son éthique propres, paradoxalement, on arrive difficilement à établir des normes et à faire consensus au plan des méthodes. Or, le problème fondamental me semble se situer à ce niveau. Comme il n'existe pas de systèmes de classification qui fasse l'unanimité, on perd alors le seul fil d'Ariane qui permettrait véritablement de s'y retrouver.

La recherche de solutions

Depuis la fin des années 80, les institutions muséales sont à la recherche de solutions au problème de l'informatisation. On a d'abord pensé qu'il suffisait de normaliser des fiches

d'inventaire pour que les musées s'y retrouvent. En fait, comme chaque musée possède une personnalité et une mission propre, ce consensus s'est révélé à toute fin pratique utopique. Chaque institution développe une fiche d'inventaire qui répond à ses besoins particuliers. Mais, même dans la perspective où ce consensus aurait été atteint, le contenu des zones retenues ne fait pas encore l'objet d'une normalisation provinciale ou nationale. Au Québec, le Réseau Info-Muse, mis sur pied par la Société des musées québécois, a réalisé un travail important à ce niveau en faisant adopter quatre fiches types pour documenter l'ensemble des objets muséologiques². Cependant, cette expérience montre bien que ce n'est pas le contenant qui compte mais le contenu. En fait, ce n'est pas le format de la fiche qui importe mais les règles qui régissent l'inscription de l'information dans les différentes zones. Dans la perspective de l'informatisation des collections, tous les musées doivent adopter le même langage et les mêmes règles. Voilà, à mon avis, le véritable défi des institutions qui ont la responsabilité de constituer des bases de données nationales.

Lorsqu'on pousse plus loin l'analyse du contexte dans lequel se développent actuellement les réseaux informatiques, on doit reconnaître que la normalisation, bien que nécessaire, est à toute fin pratique inapplicable à court et moyen terme. Dans cette perspective, il ne reste qu'une solution : concentrer son attention sur quelques zones clés qui offrent à l'ensemble des musées, quelle que soit la nature de leurs collections, une base commune permettant aux chercheurs et utilisateurs de naviguer dans l'ensemble des bases de données. Ce fil d'Ariane, me semble-t-il, se situe au niveau des systèmes hiérarchiques de l'information. Voilà pourquoi les systèmes de classification se révèlent aussi importants. Je vais donc tenter ici de retracer le cheminement qui a conduit plusieurs musées québécois et canadiens à adopter le système de nomenclature développé initialement par Robert G. Chenhall en 1978. Par ailleurs, je vais tenter de mettre en relief les pièges qu'entraîne l'incompréhension théorique de ce système hiérarchique de l'information.

Les outils de classification et d'analyse

Avant que les musées québécois n'adoptent le système de nomenclature mis au point par le chercheur américain Robert G. Chenhall, on a exploré les principaux systèmes de

classification d'objets en analysant leurs forces et leurs faiblesses.

Dans le domaine de la culture matérielle, l'ouvrage de l'ethnologue français André Leroi-Gourhan intitulé *Évolution et techniques*³ apparaît comme un des premiers systèmes de classification scientifique des objets de culture matérielle. Le cadre d'analyse de Leroi-Gourhan présente une classification logique des technologies. Son auteur qualifie d'ailleurs son système de « technomorphologie fondée sur la matière première ». Ainsi, les grandes divisions de cette classification pourraient se résumer à ceci : « par l'observation du monde physique, le contrôle des énergies et l'acquisition des matières premières, l'homme se fabrique des objets qu'il transporte et consomme⁴. » Élaborée dans une perspective fonctionnaliste, cette typologie des techniques couvre la période s'étendant de la préhistoire jusqu'à l'industrialisation, au milieu du XIX^e siècle. Cependant, la structure du cadre classificatoire de Leroi-Gourhan a le désavantage de ne considérer que l'aspect matériel des objets. Ainsi, il ne semble pas y avoir de place dans cette classification pour la culture des objets⁵.

Par ailleurs, il faut bien souligner que le système proposé par Leroi-Gourhan se veut avant tout un cadre d'analyse de la culture matérielle plutôt qu'un système de classification des objets. Cependant, il faut bien constater que la plupart des systèmes de classification ont pour cadre de référence les grandes divisions élaborées par Leroi-Gourhan⁶ et publiées au cours des années 1940. Ce système est souvent utilisé par les ethnologues et les archéologues spécialistes de la culture matérielle. D'ailleurs, le Musée de l'Homme à Paris y a toujours recours pour classer les objets de collections ethnologiques et archéologiques.

Tant et aussi longtemps que le système de nomenclature de Chenhall ne sera pas diffusé, plusieurs musées s'inspireront de la classification de George Murdock⁷. Il s'agit en fait d'une classification anthropologique dont le but est d'identifier et de classer des matériaux culturels de toutes les sociétés humaines, qu'elles soient simples ou complexes. Cette classification intègre aussi bien les traits physiques que culturels ou sociaux, sous toutes leurs formes : études manuscrites ou publiées, informateurs, méthodologies, objets façonnés, etc. Le milieu physique, la biologie humaine, les particularités sociales, la démographie, la langue et les productions artistiques y sont représentées. Cet ensemble des productions humaines, matérielles, spirituelles et sociales, englobées

dans un concept très étendu représenté sous 88 catégories, permet surtout aux chercheurs de se retrouver dans le *HRAF Files*. Cet outil spécialisé se veut donc plutôt un index des phénomènes culturels mondiaux qu'un système de classification des faits de culture matérielle.

Du côté français, le Musée national des arts et traditions populaires de Paris a entrepris, entre 1968 et 1974, la mise au point d'un système descriptif des objets de manière à pouvoir informatiser les objets de la collection⁸. Ce travail d'équipe a donné lieu à un ouvrage de référence remarquable intitulé *Système descriptif des objets domestiques français*⁹, qui permet notamment d'identifier et de décrire soigneusement les objets domestiques par aires d'utilisation. Bien qu'il soit particulièrement intéressant, ce système ne traite malheureusement que de l'équipement domestique¹⁰. On retrouve dans cet ouvrage des règles précises concernant la structure des descriptions d'objets et un ensemble de lexiques fort bien élaborés : typologie, géographie, technique, iconographie. Plus récemment, le ministère français de la Culture publiait un document rendant possible l'analyse scientifique des objets civils domestiques¹¹. Cet ouvrage monumental qu'est *Objets civils domestiques* constitue sans aucun doute un des outils scientifiques les mieux réussis du genre. Il faut préciser par ailleurs que l'orientation prise par le Musée des arts et traditions populaires visait essentiellement à développer un outil descriptif plutôt qu'un outil de classification. Cependant, ces ouvrages, aussi intéressants soient-ils, ne sauraient couvrir l'ensemble des objets des collections ethnographiques.

Au Québec, les ethnologues et chercheurs en culture matérielle se sont dotés, au cours des années 1970, d'un instrument de classification de la culture matérielle. Il s'agit du *Guide pratique à l'usage des chercheurs : ethnographie euro-québécoise*, réalisé par la Direction générale du patrimoine du gouvernement du Québec, en avril 1976. Ce guide se voulait un instrument méthodologique conçu pour faciliter l'utilisation des outils d'inventaire des collections d'objets mobiliers à contenu ethnographique. On y retrouvait également des références pour la description et l'enregistrement des objets¹².

Soulignons que ce guide d'inventaire a été remplacé au début des années 1980 par l'adoption du système de classification de Chenhall. Ce guide pratique à l'usage des chercheurs a été révisé en 1987 et publié sous le titre *Instrument d'inventaire de biens*

*ethnographiques*¹³. On y retrouve d'ailleurs en annexe les grandes catégories de la classification de Chenhall. Cependant il n'existe pas, dans ce document, de liste validée des objets ethnographiques.

L'expérience de Parcs Canada

L'inventaire de la collection nationale de Parcs Canada compte à ce jour plus de 500 000 objets. Au-delà de l'importance quantitative de la collection, il convient de souligner la diversité des objets qui la composent. Pour gérer adéquatement cette importante collection nationale, il a donc fallu adopter un système de classification et de normalisation des termes assez étendu puisque l'on retrouve à l'intérieur de cette collection des objets couvrant l'ensemble des secteurs de la vie matérielle traditionnelle.

Parallèlement à la démarche du ministère des Affaires culturelles du Québec, le gouvernement fédéral, par le biais de Parcs Canada, a adopté des orientations progressistes et innovatrices. À la suite de la décentralisation de Parcs Canada, au milieu des années 1970, le groupe de recherche en culture matérielle de la Région du Québec, sous la direction de Marcel Moussette, a d'abord élaboré un répertoire de mots clés basé sur les techniques, les fonctions et les usages des artefacts. Ce système de classification s'inspire en grande partie de Leroi-Gourhan (transport, acquisition, fabrication et consommation) et de la classification de Binford¹⁴ (artefacts sociaux et idéo-techniques). Ce document, intitulé *Techniques, fonctions et usages des objets : répertoire de mots clés*, fut d'abord utilisé par les archéologues et chercheurs en culture matérielle de Parcs Canada¹⁵. Bien qu'il n'ait pas été mis à jour depuis 1978, ce système est toujours utilisé par les archéologues de Parcs Canada de la Région du Québec. Marcel Moussette a d'ailleurs publié en 1982 un article justifiant la logique de ce système de classification des objets¹⁶.

Lorsque le Service de gestion des collections a été mis sur pied à Québec, on a d'abord tenté d'adopter le système de classification mis au point par le groupe de recherche en archéologie et culture matérielle. En pratique, ce système original de classification des objets archéologiques s'est avéré difficilement applicable aux objets de la collection ethnographique. Après avoir expérimenté ce système de classification, le conservateur en chef, monsieur Richard Gauthier, a proposé en 1979 d'adopter le nouveau système de classification

des objets de collection de Robert G. Chenhall, *Nomenclature for Museum Cataloging: A System for Classifying Man-Made Objects* publié en 1978¹⁷. La *Nomenclature* de Chenhall apparaissait alors comme le premier système de classification à présenter une méthodologie logique pour classer l'ensemble des objets de collections ethnographiques. C'est ainsi qu'a été traduite la première version des grandes catégories de la classification de Chenhall qui allait servir de cadre au classement des objets de la collection de Parcs Canada de la Région du Québec¹⁸. De plus, comme il était question d'informatiser les collections du réseau de Parcs Canada, l'archiviste et les conservateurs de la Région du Québec ont entrepris d'élaborer une liste de noms d'objets propres à la collection régionale.

C'est en 1983, sous la recommandation des archivistes des collections, que les conservateurs en chef de Parcs Canada adoptaient officiellement la *Nomenclature* de Robert G. Chenhall¹⁹ comme cadre de référence pour la classification des objets historiques de la collection nationale.

Depuis, grâce à l'étendue de son réseau de lieux historiques et à la diversité des collections d'objets historiques, Parcs Canada a mis au point ce qu'il est convenu d'appeler le « *Système de classification des collections historiques du Service canadien des parcs* », sur lequel repose la gestion informatisée des collections historiques. Cette nomenclature diffère de celle de Chenhall sous plusieurs aspects. On y retrouve, bien sûr, les mêmes catégories, mais elle reflète spécifiquement la collection nationale de Parcs Canada. On ne retrouve dans cette liste de termes normalisés que les noms d'objets qui font partie de la collection de Parcs Canada. C'est pourquoi certains volets du thesaurus sont plus élaborés que dans Chenhall. Mentionnons simplement, à titre d'exemples, les objets militaires, les costumes ainsi que les emballages et les contenants. Enfin, chaque terme est répertorié en français comme en anglais par un code alphanumérique, ce qui permet de faire le pont entre les deux langues officielles sans créer deux systèmes parallèles.

Bien que nul système ne soit parfait, le système de classification de Chenhall semble faire consensus depuis quelques années. Actuellement, la majorité des institutions muséales canadiennes ont adopté cet outil de classification. Depuis que la plupart des musées informatisent leurs inventaires, l'emploi d'une même grille de classification et de termes

normalisés facilite la recherche et la compréhension des collections ethnographiques. D'ailleurs, lorsque le Musée de la civilisation de Québec a entrepris d'informatiser ses collections en 1984, le Service des archives des collections a adopté une version abrégée du système de classification de Chenhall²⁰. Dans le cas de plusieurs musées, on a simplement utilisé le cadre général de cette classification pour préciser les grandes fonctions des objets sans toutefois disposer de listes d'autorités. Les objets ont été informatisés sous des noms communs sans listes d'autorités, ce qui ralentit malheureusement la recherche. Or, pour qu'un système d'identification et de classement des objets de collection soit fonctionnel, il est nécessaire que les conservateurs, les archivistes et les chercheurs en culture matérielle utilisent les mêmes termes.

Une version « canadienne » de Chenhall

De 1974 à 1978, Robert G. Chenhall, assisté d'une équipe d'archivistes, de conservateurs et de chercheurs en culture matérielle issus de musées d'histoire, a élaboré un système de classification unique en son genre dans le but de dresser une liste de termes normalisés pour les collections de culture matérielle comme ceux utilisés pour les collections scientifiques. Cette démarche s'inscrivait dans la perspective de l'informatisation des collections et de l'échange des données sur les objets muséologiques. L'informatisation des collections allait donc donner l'impulsion à l'élaboration de ce système et en permettre également l'expérimentation.

Au moment où la direction générale de Parcs Canada a entrepris d'informatiser la collection nationale, on a commandé une étude de faisabilité. À ce moment-là, un grand nombre de musées s'étaient déjà ralliés au Réseau canadien d'information sur le patrimoine²¹. Après examen approfondi des besoins spécifiques du réseau du Service canadien des parcs par une firme spécialisée en informatique, on a convenu de créer une base de données indépendante. C'est ainsi que fut développé un système informatisé adapté aux besoins du réseau de parcs : le *Système informatisé des artefacts* (SIA). Son usage allait se révéler, dès sa mise en place, hautement performant. Ce système souple et ouvert donne accès rapidement à l'ensemble de la collection nationale. On y retrouve des informations techniques essentielles à la gestion des collections réparties en une vingtaine de zones.

CATÉGORIE PRINCIPALE
CLASSIFICATION
CODE NOMENCLATURE
NOM DE L'OBJET
SUFFIXE
NOM COMMUN ET DESCRIPTION

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT
NUMÉRO DE LOT

DATE D'ACQUISITION
MODE D'ACQUISITION
RÉGION D'ACQUISITION
COÛT UNITAIRE
COÛT D'ACQUISITION

NATURE
ÉPOQUE

CONDITION SPÉCIALE
CODE DE L'ÉTAT
INDICE DE RESTAURATION

LOCALISATION
BÂTIMENT
SALLE
SECTION
DATE DE LOCALISATION

« brodequins » et « bottes » désignent également des chaussures. Les systèmes manuels sont évidemment beaucoup plus souples, mais la *Nomenclature* facilite l'établissement de fiches-matières pour les collections, et ses classifications sont d'une grande utilité pour l'établissement de dossiers documentaires pour la recherche.

Il devenait donc pressant de créer une liste de termes normalisés. Chenhall avait déjà solutionné ce problème et véhiculait une idée nouvelle : établir pour les collections de culture matérielle des termes préférentiels semblables à ceux utilisés pour les collections scientifiques. Cette méthode devait solutionner les problèmes soulevés par l'informatisation des collections et permettre l'échange d'informations entre les musées.

Bien sûr, la normalisation des termes retenus pour identifier les objets résout plusieurs problèmes auxquels les archivistes de collection, les conservateurs et les chercheurs se sont longtemps heurtés. L'emploi de termes normalisés ou validés permet une identification claire et précise des objets et un meilleur contrôle des collections²³. Mais l'emploi de mots génériques apparaît surtout comme la clé qui permet enfin aux chercheurs en culture matérielle d'avoir un accès systématique à l'ensemble des objets de collections. On pourrait même dire que les utilisateurs des bases de données informatiques ont enfin un accès scientifique pour effectuer leurs recherches. Maintenant que l'informatisation des collections de Parcs Canada est terminée, les chercheurs peuvent savoir, en quelques secondes, combien il existe d'outils de calfat dans le réseau, dans quelles conditions ils sont, où ils sont entreposés ou exposés et s'ils sont disponibles. Lorsqu'ils ont fini d'interroger la banque de données, il est certain qu'ils ont en main les fiches de tous les outils de calfat de la collection. Ils sont donc en mesure d'effectuer des choix moins aléatoires que par le passé.

Dans la première édition de sa *Nomenclature*, Robert G. Chenhall mettait en garde les lecteurs sur la responsabilité professionnelle des conservateurs d'identifier les objets : « No book, no list of terms, no written words, can ever do the actual job of identifying any object. The process of identification, per se, is one of the key functions implied by the job title "Curator"²⁴ ». Dans l'esprit de Chenhall, c'est le conservateur ou la conservatrice et non l'archiviste qui doit conserver cette responsabilité d'identifier et de nommer les objets. En ce sens, il reconnaît le rôle scientifique qu'ont

Les informations plus détaillées, dont la description est moins facile en langage automatique, telles que les descriptions exhaustives, les documents légaux ainsi que les photographies, sont conservées dans un dossier manuel.

Comment expliquer le succès de cette opération? Il ne fait aucun doute que l'adoption du système de nomenclature de Chenhall comme architecture de référence soit à l'origine de ce succès. Les niveaux hiérarchiques facilitent le repérage de l'information.

Cependant, aussi puissants soient-ils, les systèmes informatiques laissent peu de place à l'interprétation. Comme le soulignaient les auteurs de la seconde édition de la *Nomenclature*²² :

à cause de variations régionales et de préférences locales, l'objet que les uns désigneront comme « une doloire » sera appelé « une épaule de mouton » par les autres, et l'ordinateur sera incapable de reconnaître qu'il s'agit du même genre de hache. La plupart des ordinateurs ne savent même pas que « soulier », « SOULIER » et « souliers » sont un seul et même mot, et encore moins que

toujours joué les conservateurs dans la documentation des acquisitions.

À Parcs Canada, le processus de normalisation des termes a dû composer avec la présence de termes anglais et français. Pour ce qui est des termes anglais, on s'est inspiré de la liste de 1978 de Chenhall. Quant aux termes français, les conservateurs, les archivistes des collections ainsi que divers services de traduction et de terminologie ont été appelés à en traduire un certain nombre. La Région du Québec a eu la responsabilité de dresser une liste validée de termes français tout en respectant le cadre de la *Nomenclature* de Chenhall²⁵.

De manière à rationaliser les communications entre les différentes régions du réseau et à s'assurer que les mêmes termes étaient utilisés en français et en anglais, on a confié à l'Administration centrale de Parcs Canada à Ottawa la responsabilité de coordonner ces travaux. Il s'agissait d'une tâche fondamentale dont dépendait le bon fonctionnement du système. Ainsi, une seule et même personne²⁶ avait la responsabilité de noter les nouveaux termes et de diffuser les conventions aux usagers du SIA.

Ces travaux ont incité l'American Association for State and Local History à inviter Parcs Canada à son comité de réédition de la *Nomenclature* de Chenhall. La publication qui en a résulté²⁷ a donc bénéficié du travail de normalisation de termes effectué sur la collection de Parcs Canada depuis 1980.

Après la première étape de la traduction, il fallait raccorder d'une certaine façon les termes français aux termes anglais dans la base de données informatique. Le système informatisé des collections du réseau de Parcs Canada nécessitait un outil supplémentaire pour rendre compatibles les termes normalisés en anglais et en français. Ainsi, pour faire le pont entre les objets inventoriés dans les deux langues, on a choisi d'utiliser des codes informatisés. Les objets inscrits, par exemple, sous le terme « CASQUETTE » ou « CAP » sont identifiés par catégories et par classes, et portent la même référence alphanumérique (C080: 03-00063). Cela signifie que, si on veut identifier les casquettes de la collection, on utilisera ce code pour repérer ces objets, qu'ils soient inscrits en anglais ou en français. À ce titre, on peut dire que le *Système de classification des collections* historiques du Service canadien des parcs est particulier et qu'il se distingue de la *Nomenclature* de Chenhall puisqu'il présente une liste d'autorité bilingue des objets de la collection nationale et qu'il possède cette clé

qu'est la codification informatisée des termes normalisés.

Enfin, soulignons que le *Système de classification de Parcs Canada* reflète l'esprit et les particularités de la collection historique nationale et qu'il permet de sauvegarder à juste titre la mémoire des objets.

Normalisation de l'information

Pierre angulaire de tout système de classification, la normalisation des termes prend toute son importance avec l'informatisation des collections. En d'autres termes, il faut que l'attribution des mots désigne une même réalité. Or, la pratique nous apprend que, selon le conservateur (la conservatrice) ou l'archiviste, un même objet peut porter des noms différents. Lorsqu'une conservatrice identifie un plat en fonte comme une « tourtière », qu'un collègue inscrit un objet semblable sous le terme « culplat » et qu'une troisième personne utilise le terme « chaudron » ou « plat à cuire », on peut dire à la limite que tous ont raison. En fait, chaque personne nomme et décrit l'objet en fonction de ses connaissances empiriques et scientifiques. Cependant, lorsque vient le temps d'effectuer une recherche dans les fichiers manuels, on se rend compte qu'un même objet apparaît sous différents noms et que ces objets ne sont pas toujours classés ensemble. Tant et aussi longtemps que la fiche manuelle comprend une photographie de l'objet et que l'envergure de la collection ne dépasse pas quelques milliers d'objets, les chercheurs peuvent s'y retrouver. Mais depuis que les musées entreprennent d'informatiser leurs collections, les chercheurs sont confrontés à un écran cathodique où défilent des mots, des chiffres, des codes. Dans une telle perspective, on pourrait constater à première vue que la recherche devient plus complexe qu'elle ne l'était dans un fichier manuel. Si on veut, par exemple, retrouver toutes les « tourtières » faisant partie de la collection, on n'obtiendra au terminal que les contenants de fonte inscrits sous le terme « tourtière ». On n'aura pas accès aux autres tourtières qui ont été identifiées sous les termes « culplat », « plat à cuire », ou « chaudron ». Tant que les conservateurs et les archivistes des collections agissaient à titre de mémoire vivante des collections de moindre importance, le problème n'était pas trop grave. Mais lorsqu'on a affaire à de vastes collections réparties dans diverses réserves, le problème s'amplifie. Pour le contourner, il faut que les utilisateurs du système parlent le même langage et qu'il existe

une liste de termes préférentiels à laquelle on peut recourir pour établir des liens entre les objets et effectuer les recherches. Or, l'identification des objets passe par la normalisation des termes.

Morphologie du système de classification de Chenhall

En quoi un système de classification des objets de culture matérielle est-il indispensable à la gestion d'une collection historique? On pourrait dire simplement que dès qu'il y a collection, il y a ensembles d'objets et que seul un système de classification hiérarchique permet un premier niveau d'organisation et d'analyse. Ce genre de système devient de plus en plus nécessaire au fur et à mesure que se développe une collection.

Les systèmes de classification quels qu'ils soient permettent de fournir des termes d'indexation plutôt que d'attribuer des noms à des objets. Ils permettent par ailleurs de classer des catégories d'objets selon des perspectives particulières. À partir du moment où on classe des objets selon des règles strictes, on en facilite l'identification, la localisation et, par extension, le contrôle et la gestion. Cette standardisation ouvre la porte à l'informatisation des données. Mais, plus encore, les systèmes de classification peuvent être considérés comme des clés donnant accès aux objets.

Dans la *Nomenclature* de Chenhall, on retrouve une structure hiérarchique établie d'après la fonction première de l'objet.

Le fil d'Ariane

En science, les systèmes de classification établissent les hiérarchies par l'observation directe des caractéristiques physiques des choses naturelles. Dans cette perspective, Chenhall a découvert le point commun qui relie chaque objet historique. Les objets, quels qu'ils soient, sont créés pour répondre à des besoins. Dans la mesure où les musées d'histoire conservent des objets façonnés, la morphologie ainsi que l'intention humaine derrière la matérialité se révèlent être des facteurs fondamentaux. C'est donc la fonction première de l'objet qui a été choisie comme fil conducteur pour établir la hiérarchie du système de classification. C'est ce principe qui a été retenu pour développer ce système de classification.

Une place pour chaque chose : la fonction originale de l'objet

Ce système de nomenclature repose sur le principe de la fonction originale de l'objet.

The lexicon in this book is based upon the assumption that *every man-made object was originally created to fulfill some function or purpose* and, further, that *original function is the only common denominator that is present in all of the artifacts of man, however simple or complex*. At the top or highest level in any hierarchy of classifying and naming man-made artifacts there can be no consistent organizing principle other than the known (or presumed) reason why each object was originally created²⁸.

En définitive, les objets de culture matérielle ont tous un point en commun: ils ont été créés et façonnés dans un but particulier. Or, cette fonction première peut être déterminée pour la grande majorité des objets.

Ainsi, on doit toujours retenir la fonction première de l'objet et ne pas la confondre avec les fonctions subséquentes qu'il peut connaître. Ces questions se posent parce que nous constatons que les objets évoluent dans le temps et changent de fonction. En d'autres termes, il faut que la distinction soit claire entre fonction première et fonctions secondaires²⁹.

Lorsqu'un objet connaît plusieurs fonctions, on le classe dans la catégorie principale appropriée qui vient en premier dans la hiérarchie. Ainsi, par exemple, le tablier du forgeron sera classé dans VÊTEMENT DE DESSUS et non dans O & É DE TRAVAIL DU MÉTAL.

La *Nomenclature* permet, dans certains cas, de classer des objets d'après une fonction autre que la fonction originale. C'est le cas lorsque la fonction originale d'un objet est inconnue mais qu'on en connaît l'usage au moment de son acquisition. C'est le cas également lorsque la fonction secondaire prime sur la fonction originale. Par exemple : un « fusil de traite » sera classé dans MOYEN D'ÉCHANGE et non dans O & É D'ARMEMENT, ARME À FEU. Enfin, le dernier cas concerne les objets qui ne jouent plus le rôle pour lequel ils ont été créés parce qu'ils ont été modifiés ou altérés en vue d'une autre fonction. Par exemple : la « boîte de conserve usagée » (CONTENANT G020) dont la forme a été modifiée pour servir de « cendrier » (ACCESSOIRE DE MAISON B080) sera classifiée selon sa fonction la plus récente.

Dans certains cas particuliers, le système permet de classer un même objet dans plusieurs classes pour faciliter la recherche et couvrir tous les aspects de l'objet. Exemples : l'équerre sur laquelle est inscrit « Quincaillerie Pascal » (O & É DE TRAVAIL DU BOIS et MOYEN D'INFORMATION); l'épée qui a été gravée pour célébrer la victoire à l'issue d'une bataille où elle

avait été employée (O & É D'ARMEMENT, ARME BLANCHE et OBJET DOCUMENTAIRE).

Cependant, cette approche n'est pas encouragée par les créateurs de la *Nomenclature*.

La structure du système : l'arborescence

Il est essentiel, lorsqu'on utilise la *Nomenclature*, de bien comprendre les principes de hiérarchie, de filtres et d'arborescence. La deuxième version de la *Nomenclature* comprend sept niveaux qui constituent les premiers filtres :

- I Les niveaux de catégories
- II Les catégories
- III Les classes
- IV Les sous-classes
- V Les termes d'objets (génériques)
- VI Les termes d'objets (spécifiques)
- VII Les noms d'objets ou noms communs

pour observer des phénomènes, « O & É DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE », les objets créés pour faciliter la pensée, « O & É POUR LA COMMUNICATION », et les objets créés pour servir à la distribution, « OBJETS DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT ». Enfin, les objets autres que les outils qui ont trait à la communication sont divisés en objets qui communiquent directement : « OBJETS DE COMMUNICATION » et « OBJETS DE DIVERTISSEMENT ». (Voir le tableau aux pages 28, 29 et 30.)

Ce regroupement n'est pas arbitraire mais constitue autant de niveaux hiérarchiques. Si on voulait simplifier, on pourrait soutenir que la première division regroupe des objets qui comblent des besoins fondamentaux, c'est-à-dire les objets qui protègent l'être humain de son environnement. La seconde division con-

Exemple : banc à seaux

I Les niveaux de catégories

II Les catégories

III Les classes

IV Les sous-classes

V Les termes d'objets (génériques)

VI Les termes d'objets (spécifiques)

VII Les noms d'objets ou noms communs

ABRIS

AMEUBLEMENT DE BÂTIMENT
MOBILIER

BANC

À BAQUETS

Banc à seaux

Il existe 10 catégories principales d'objets :

- 01 - STRUCTURES
- 02 - AMEUBLEMENTS DE BÂTIMENT
- 03 - OBJETS PERSONNELS
- 04 - O & É POUR LES MATÉRIAUX
- 05 - O & É DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE
- 06 - O & É POUR LA COMMUNICATION
- 07 - OBJETS DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT
- 08 - OBJETS DE COMMUNICATION
- 09 - OBJETS DE DIVERTISSEMENT
- 10 - OBJETS DONT LA FONCTION N'EST PAS IDENTIFIABLE

Ces dix catégories principales sont subdivisées en trois grands blocs : « ABRI », « OUTILS ET ÉQUIPEMENTS » et « COMMUNICATION ». La division « ABRI » est constituée de trois groupes apparentés : les abris communs ou partagés, « STRUCTURES » et « AMEUBLEMENT DE BÂTIMENT », et les abris personnels, « OBJETS PERSONNELS ». La division « OUTILS ET ÉQUIPEMENTS » se subdivise en quatre groupes apparentés : les objets créés pour être utilisés avec des matériaux, « O & É POUR LES MATÉRIAUX », les objets créés

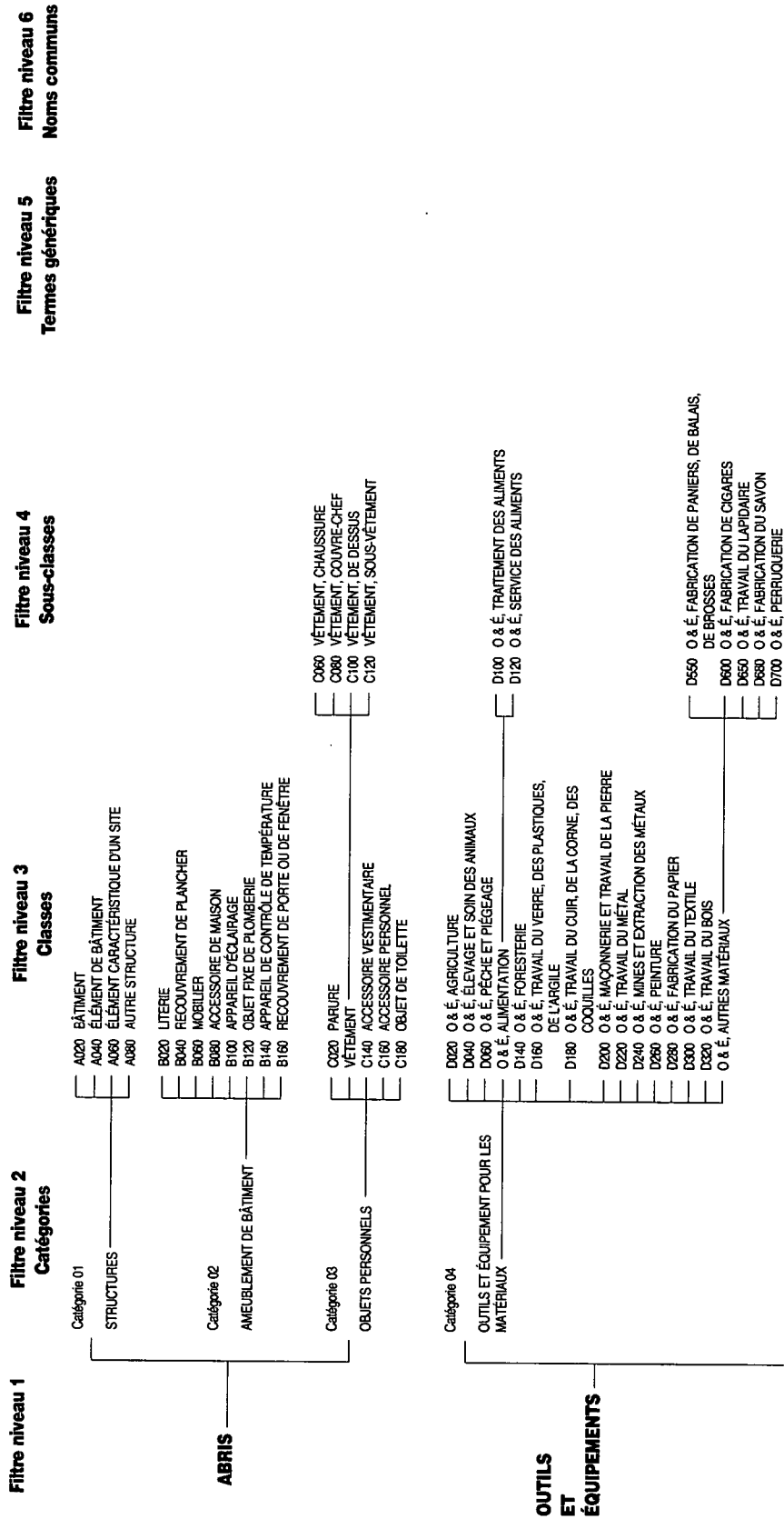
cerne les objets qui permettent à l'être humain d'agir sur son environnement. Enfin, on retrouve dans la troisième division les objets qui évoquent les relations que l'être humain entretient avec l'environnement.

Ce système hiérarchique s'avère notamment utile pour mettre en relation des choses similaires de manière à découvrir le terme scientifique qui désigne le mieux un objet. C'est pourquoi chaque subdivision regroupe des objets de même famille. Ainsi, le système de classification de Chenhall permet de constituer des familles d'objets.

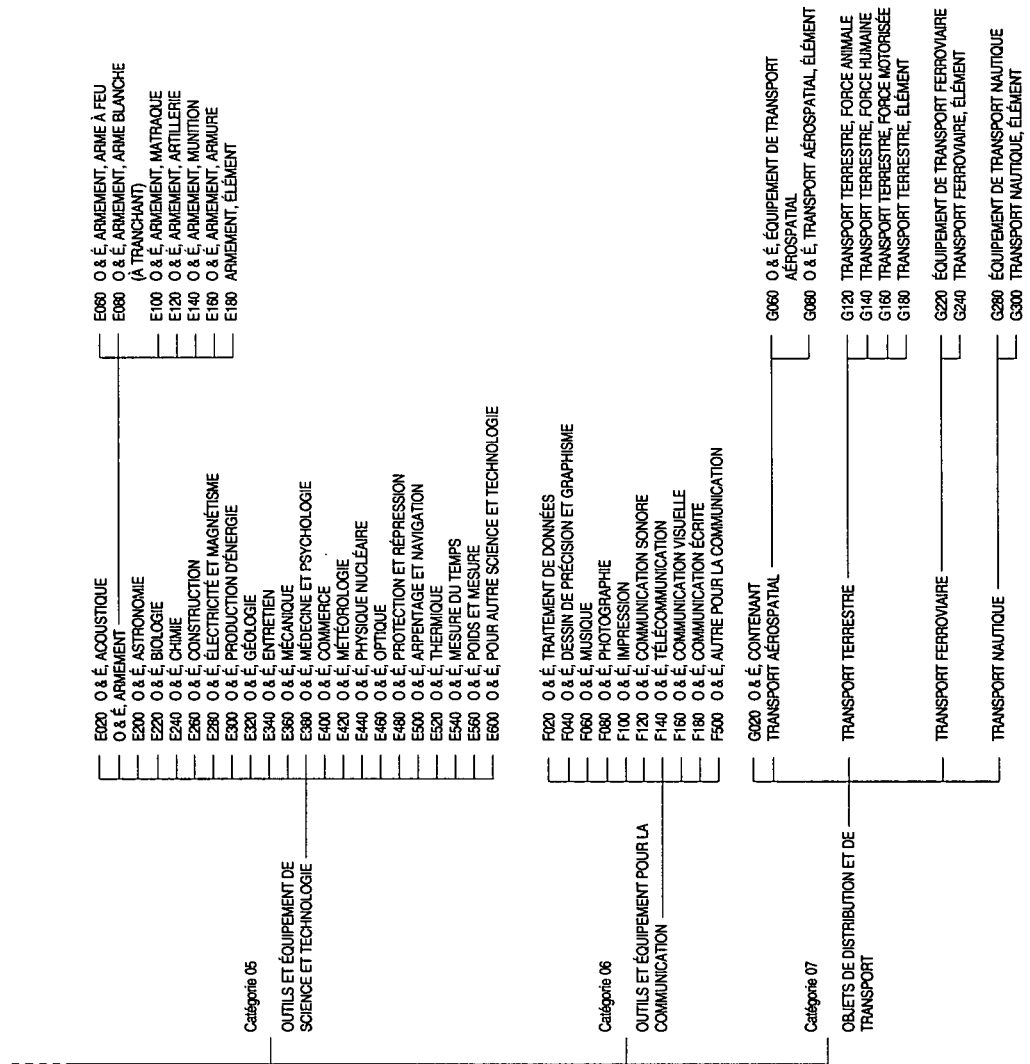
Nommer les objets de culture matérielle

Si la structure du système de classification emprunte sa méthode aux sciences naturelles et plus particulièrement au modèle de la classification de Linné³⁰, le thesaurus ou la liste des termes ne fonctionne pas selon des règles aussi claires en ce qui concerne les objets de culture matérielle. Les termes préférentiels sont choisis dans une liste d'appellations familiales. Aussi, il est essentiel de distinguer à l'intérieur du système de classification les *noms d'objets*

LISTE DES CATEGORIES PRINCIPALES ET DES TERMES DE CLASSIFICATION ADOPTÉS PAR PARCS CANADA



**OUTILS
ET
ÉQUIPEMENTS**



LISTE DES CATÉGORIES PRINCIPALES ET DES TERMES DE CLASSIFICATION ADOPTÉS PAR PARCS CANADA (suite)

Filtre niveau 1	Filtre niveau 2	Filtre niveau 3	Filtre niveau 4	Filtre niveau 5	Filtre niveau 6	
	Catégories	Classes	Sous-classes	Termes génériques	Noms communs	
COMMUNICATIONS	Catégorie 08 OBJETS DE COMMUNICATION	H020 SUPPORT PUBLICITAIRE				
		H040 ART				
		H060 OBJET DE CÉRÉMONIE				
		H080 OBJET DOCUMENTAIRE				
		H100 MOYEN D'ÉCHANGE				
	H120 SYMBOLE PERSONNEL					
	Catégorie 09 OBJETS DE DIVERTISSEMENT	I020 JEU				
		I040 OBJET DE DIVERTISSEMENT PUBLIC				
		I060 ÉQUIPEMENT DE RECRÉATION				
		I080 ÉQUIPEMENT SPORTIF				
Catégorie 10 OBJETS DONT LA FONCTION N'EST PAS IDENTIFIABLE	J020 RESTE D'OBJET					
	J040 FONCTION INCONNUE					
	J060 OBJET À USAGE MULTIPLE					

et les *termes d'objets*. Les noms d'objets regroupent tous les noms communs par lesquels on peut désigner les objets de culture matérielle. Quant aux termes d'objets, ils renvoient aux mots et aux expressions normalisés utilisés dans le système de classification. Ainsi, les noms d'objets comme « chaudron », « marmite », « tourtière » ou « casserole » renvoient tous dans le système de classification à un terme d'objet privilégié, RÉCIPIENT DE CUISSON. Bien sûr, les noms communs font partie de l'histoire de l'objet. Ils nous indiquent que nous sommes dans le riche univers de la culture matérielle. C'est pourquoi les noms communs doivent également faire partie de la fiche de catalogage sous une rubrique spécifique.

Ainsi, les termes d'objets peuvent parfois correspondre à un nom commun. Dans la mesure où c'est le poids de la majorité, donc de la démocratie, qui a prévalu à l'adoption des termes, il arrive que les spécialistes des collections ne s'entendent pas sur le choix de certains termes. Bien sûr, ce choix méthodologique soulève plus d'ambiguïté qu'en science, où on utilise généralement le latin pour désigner les termes génériques et éviter l'usage des noms communs. De plus, la désignation latine utilise des termes binomiaux normalisés, facilitant ainsi la hiérarchie. Dans la mesure du possible, ce principe a été retenu par Chenhall pour développer le système de classification des collections d'objets historiques.

Tout comme dans la désignation latine, les termes d'objets se composent généralement d'un seul substantif suivi d'un qualificatif. En français, cette règle s'applique aisément.

Exemple : HACHE / HACHE À ÉQUARRIR / HACHE DE CHARPENTIER NAVAL / HACHE DE TONNELIER / HACHE...

Ainsi, les termes d'objets sont parfois subdivisés en sous-classes. Exemple : ASSIETTE / ASSIETTE À BEURRE / ASSIETTE À SERVIR / ASSIETTE...

Quant à l'anglais, l'ordre normal des mots est inversé de manière à ce que le substantif précède le qualificatif. Exemple : PLATE / PLATE, BUTTER / PLATE, DESSERT / PLATE, DINNER / PLATE...

On doit considérer les termes du thesaurus, tout comme les termes en sciences naturelles, comme des génériques et non comme des spécifiques. Le thesaurus a donc pour principal

objectif d'offrir des termes permettant d'indexer les objets et non de donner des noms à chaque objet de culture matérielle. C'est pourquoi, au plan pratique, les noms communs sont conservés dans les bases de données informatiques et constituent le dernier niveau hiérarchique.

Le choix et l'ajout des termes d'objets

Les termes d'objets du système de classification des collections historiques de Parcs Canada ont donc fait consensus de la part des archivistes et des conservateurs. En français, l'orthographe retenue est donnée par le *Petit Robert*. Pour les termes anglais, on a eu recours au *Webster's Third International Dictionary*.

Le thesaurus demeure un système ouvert. On peut y ajouter des termes dans la mesure où tout nouveau terme d'objet est choisi selon les règles du système de classification. Le terme doit indiquer une distinction utile et englobante. Il doit autant que possible adopter une forme binomiale, c'est-à-dire être constitué d'un substantif unique suivi d'un seul qualificatif.

Des données secondaires telles que le style, le fabricant ou l'époque ne doivent pas servir à créer de nouveaux termes d'objets.

Entre théorie et pratique

Au plan théorique, le système de la *Nomenclature* apparaît logique et cohérent. Lorsqu'on porte attention à l'usage qu'on en fait, il nous apparaît qu'il y a parfois incompréhension de la nature même de la théorie. Plusieurs musées canadiens et québécois ont adopté le système de Chenhall tout en y apportant des modifications de toutes sortes.

Au-delà du principe général qui consiste à classer les objets par leur fonction première, l'ensemble d'un système n'a parfois plus rien à voir avec les niveaux hiérarchiques. En modifiant la logique du système, c'est l'échange d'information qu'on remet en question. Faudrait-il dans quelques années prendre connaissance du système de classement de chaque musée pour rechercher les objets de culture matérielle dans les bases de données nationales? Bien sûr, je n'ai abordé qu'une partie des problèmes soulevés par la problématique de l'informatisation des collections. Des zones aussi capitales que le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre ou le sujet méritent d'être normalisées. Il y a là un travail monumental auquel s'attaque le RCIP depuis plusieurs années. Mais ne perdons pas de vue que les systèmes de classification, peu importe le choix que nous faisons, déterminent

l'architecture des bases de données et le repérage de l'information. C'est là, à n'en pas douter, une question fondamentale.

Dans la perspective de la mondialisation de l'information, ne devons-nous pas, autant que possible, conserver certains standards qui permettront la circulation et l'échange véritable de l'information? Tant et aussi longtemps que les musées canadiens adhéreront à des systèmes aussi distincts les uns des autres, nous continuerons à entretenir la confusion.

Nous faisons là la preuve, me semble-t-il, que la muséologie est encore loin d'être une discipline scientifique et rigoureuse. Heureusement,

de tels exemples sont rares mais toute modification à la structure d'origine tend à creuser des trous béants dans les réseaux informatiques. Souhaitons qu'un jour, on arrive à établir des consensus et des règles strictes quant aux normes qui régissent l'informatisation des collections. Dans la perspective de la mondialisation des échanges et de la circulation de l'information sur les autoroutes électroniques, il semble temps d'arrimer la muséologie à une démarche scientifique, peu importe le système choisi par l'ensemble des musées québécois et canadiens.

NOTES

1. Cet article est tiré en grande partie de deux textes que j'ai écrits pour Parcs Canada, dans le cadre de l'édition du *Système de classification des collections historiques du Service canadien des parcs* et du projet en cours de « Dictionnaire visuel des collections historiques de Parcs Canada » : Yves Bergeron, « Objets et mémoires, Morphologie d'un système, Bibliographie », *Système de classification des collections historiques du Service canadien des parcs* (Ottawa : Environnement Canada, Service des parcs, 1990), p. v-LXXXVIII et Yves Bergeron, « Le système de classification des collections historiques de Parcs Canada », ms (1993), 37 p., version revue et corrigée en vue de l'édition du premier tome du « Dictionnaire visuel de la collection historique de Parcs Canada ». J'ai puisé abondamment à ces deux textes dans la mesure où l'édition finale du premier et du second manuscrits ont laissé de côté des éléments fondamentaux qui permettent de mieux comprendre la logique du système de nomenclature de Chenhall.
2. Beaux-arts, ethnologie, sciences naturelles et archéologie.
3. André Leroi-Gourhan, *Évolution et techniques : l'Homme et la Matière* (Paris : Albin Michel, 1971), 475 p. et *Milieu et techniques* (Paris : Albin Michel, 1971), 475 p.
4. Marcel Moussette, « Sens et contresens : l'étude de la culture matérielle au Québec », *Canadian Folklore canadien*, vol. 4, n^{os} 1-2 (1982), p. 10.
5. Voir à ce sujet Marcel Moussette, « La culture matérielle », *Perspectives anthropologiques* (Montréal : Renouveau pédagogique, 1979), p. 25-38.
6. Le système de Chenhall n'échappe pas à cette logique des besoins fondamentaux élaborés par Leroi-Gourhan.
7. George Murdock, *Outline of Cultural Materials* (New Haven, 1982), 247 p.
8. En fait, une classification fonctionnelle des objets domestiques et des meubles a été mise sur pied en 1953 par Suzanne Tardieu et Georges-Henri Rivière dans M. de Virville (sous la direction de), *Système descriptif des objets domestiques français* (Paris : Musées nationaux, 1977), p. 9.
9. M. de Virville (sous la direction de), *Système descriptif des objets domestiques français* (Paris : Musées nationaux, 1977), 291 p.
10. Le ministère de la Culture a également publié en 1988 un ouvrage de même type consacré au costume traditionnel français : Duflos-Priot, Marie-Thérèse et al., *Système descriptif du costume traditionnel français : typologie du vêtement et du couvre-chef, matières, morphologie, décor, aspects culturels*. (Paris : ministère de la Culture et de la Communication, des Grands travaux et du Bicentenaire/Réunion des musées nationaux, 1988), 164 p.
11. *Objets civils domestiques : principes d'analyse scientifique, vocabulaire typologique* (Paris : ministère de la Culture/Imprimerie nationale, 1984), 640 p.
12. *Ethnographie euro-québécoise* (Québec : ministère des Affaires culturelles, 1976), p. 28.
13. Hélène Gagnon, *Instruments d'inventaire de biens ethnographiques* (Québec : ministère des Affaires culturelles, Direction des services centraux, 1987), 27 p. Cet outil de travail fait suite à Lise Cyr, Françoise Dubé, Bernard Genest et Yvan Chouinard, *Ethnographie euro-québécoise* (Québec : ministère des Affaires culturelles, 1976), 60 p.
14. Lewis R. Binford, *An Archaeological Perspective* (New York : Seminar Press, 1972), 464 p. Binford soutient notamment que la culture matérielle ne peut être strictement limitée à la technologie. C'est pourquoi il avance que les artefacts font partie de trois grandes catégories d'objets : *technomic*, *sociotechnic* et *ideotechnic*.
15. Groupe de recherche en culture matérielle, *Techniques, fonctions et usages des objets : répertoire de mots clés* (Québec : Parcs Canada, 1978), 68 p.
16. Marcel Moussette, « Sens et contresens : l'étude de la culture matérielle au Québec », *Canadian Folklore canadien*, vol. 4, n^{os} 1-2 (1982), p. 12-13.
17. Robert G. Chenhall, *Nomenclature for Museum Cataloging : A System for Classifying Man-Made*

- Objects* (Nashville : American Association for State and Local History, 1978), 514 p.
18. On retrouvera cette traduction dans le chapitre suivant.
 19. Robert G. Chenhall, 1978.
 20. *Nomenclature for Museum Cataloging : A System for Classifying Man-Made Objects*, version abrégée et française du Musée de la civilisation (Québec : Musée de la civilisation, Archives des collections, octobre 1985), s.p.
 21. Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) est un programme de la Direction générale des arts et du patrimoine du ministère du Patrimoine canadien.
 22. James R. Blackaby, Patricia Greeno et The Nomenclature Committee, *The Revised Nomenclature for Museum Cataloging : A Revised and Expanded Version of Robert G. Chenhall's System for Classifying Man-Made Objects*, (s.l. : AASLH Press, 1988).
 23. Voir à ce propos le dossier spécial de la revue *Musée* consacré à l'informatisation des collections (1990).
 24. Robert G. Chenhall, 1978, p. 7.
 25. Il aura cependant fallu revoir la totalité des fiches de la collection régionale et normaliser l'ensemble des termes.
 26. Rosemary Campbell a coordonné ces travaux et participé à la réédition de la *Nomenclature* de Chenhall en 1988.
 27. James R. Blackaby, Patricia Greeno et The Nomenclature Committee, 1988. On peut d'ailleurs voir dans la préface que le Service canadien des parcs est remercié pour sa contribution au projet.
 28. Robert G. Chenhall, 1978, p. 8.
 29. Voir à ce propos Marcel Moussette, 1982, p. 10-16.
 30. On doit au naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778) la classification des plantes et du règne animal. Si ses classifications ont été revues et corrigées, sa nomenclature par *genres* et *espèces* fait toujours autorité dans les milieux scientifiques. La nomenclature de Linné apparaît en Europe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle à l'époque où les cabinets de curiosités disparaissent au profit des collections de sciences naturelles élaborées à partir de cadres scientifiques. Voir à cet effet Krzytof Pomian, « La culture de la curiosité », *Le temps de la réflexion* (Paris : Gallimard, 1982), p. 337-359.